



IFLA  
2005  
OSLO

## World Library and Information Congress: 71th IFLA General Conference and Council

### "Libraries - A voyage of discovery"

August 14th - 18th 2005, Oslo, Norway

*Conference Programme:*

<http://www.ifla.org/IV/ifla71/Programme.htm>

juillet 21, 2005

**Code Number:**

119-F

**Meeting:**

104 SI - Division of Libraries Serving the General Public

### La valeur des bibliothèques publiques

**Svanhild Aabø**

Oslo University College, Oslo, Norway

Texte traduit par Emmanuelle Le Coz et Marie Crenn  
(Bibliothèque Rennes Métropole) le 19/07/05  
[lecozemmanuelle@yahoo.fr](mailto:lecozemmanuelle@yahoo.fr) ; [mari.crenn@libertysurf.fr](mailto:mari.crenn@libertysurf.fr)

### La valeur des bibliothèques publiques

Mon étude se situe dans un contexte où deux défis majeurs se posent aux bibliothèques aujourd'hui : 1) les effets de la numérisation de la société sur les bibliothèques et l'usage que la bibliothèque en fait, et 2) la pression économique exercée de façon permanente sur les budgets publics en général, et sur les budgets des bibliothèques en particulier. Ces défis sont analysés sous différents angles en bibliothéconomie et en science de l'information selon une approche théorique et méthodologique.

Certaines études examinent l'impact des *différents aspects* des activités des bibliothèques publiques, comme l'impact de la lecture, de l'accès à la technologie de l'information et des services aux usagers, ou des projets municipaux. D'autres travaux étudient l'impact des services des bibliothèques publiques sur les *groupes spécifiques*, sur les exclus sociaux, sur les personnes situées en bas de l'échelle sociale, et sur les groupes tels que les enfants, les adolescents, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes qui s'expriment dans une langue étrangère, etc. En outre, il existe des études qui enquêtent sur *l'impact global* ou *social* des bibliothèques publiques (Linley et Usherwood, 1998)

Mon projet de doctorat complète ce dernier sous-groupe de recherche et va au-delà ; il vise à mesurer la valeur globale des bibliothèques publiques norvégiennes (Aabø, 2005). La situation économique dans le secteur public n'évolue toujours pas et la controverse sur les

priorités à donner aux fonds publics se durcit. Dans ce contexte, il semble nécessaire de déterminer la valeur des bibliothèques publiques selon des critères monétaires. Pour être en mesure d'estimer cette valeur, il était pertinent de se tourner vers les méthodes développées en économie. Le premier point concerne le concept économique de valeur.

### **La valeur économique**

David Crosby, spécialiste dans le domaine de la recherche de l'économie culturelle, déclare (2003, p. 279) que la valeur économique « (...) qui n'est pas synonyme de valeur financière ou commerciale, bien qu'il soit en fin de compte possible de l'exprimer en terme de bien chiffrable ou (de préférence) d'argent – inclut n'importe quelle valeur d'usage direct du bien culturel ou du service en question, et n'importe quelles valeurs non-marchandes qu'elle peut engendrer ». Mon exposé tend à examiner la valeur économique des bibliothèques publiques dans cette acceptation du terme.

Les mesures monétaires fondamentales de la valeur en économie sont basées sur la capacité de substitution et peuvent s'exprimer en terme de « consentement à payer » (CAP) ou « consentement à recevoir une compensation » (CAR). Le concept économique de valeur se fonde sur la théorie de l'économie sociale moderne et est relatif au choix. Selon sa situation économique, chaque individu peut être contraint de choisir de consommer des biens privés, publics ou non-marchands, y compris les services des bibliothèques. Les compromis, que font les gens lorsqu'ils choisissent de moins consommer un type de bien et qu'ils le remplacent par un autre de façon plus importante, sont révélateurs des valeurs qu'ils accordent à ces biens.

Mon projet vise à trouver les moyens d'estimer la valeur des bibliothèques publiques du point de vue de la population. Le but de cette étude empirique consiste à évaluer, en termes monétaires, les bénéfices que les citoyens peuvent tirer des bibliothèques publiques norvégiennes et ainsi de déterminer si leurs bénéfices l'emportent sur les coûts générés. Ceci établira si oui ou non le public en général considère que les bibliothèques publiques valent les dépenses engagées. L'étude cherche en outre à faire apparaître ses *motivations* – pour quelles raisons les Norvégiens, usagers comme non-usagers, apprécient-ils les bibliothèques publiques ? L'objectif est de permettre une meilleure compréhension de la valeur totale des bibliothèques publiques et de montrer leur valeur d'usage ainsi que leur valeur démocratique et culturelle. Nous devons garder à l'esprit, ici, que l'étude se base sur l'évaluation faite par les citoyens. Les opinions des experts sur la valeur des bibliothèques publiques et les objectifs et visions politiques formulés, pour ces activités, par les autorités ne sont pas ici considérés.

L'analyse économique repose, dans la plupart des cas, sur les prix du marché, ce qui permet d'établir une première approximation des valeurs relatives. Puisque les services des bibliothèques ne font pas l'objet d'échanges comme biens privés sur le marché et qu'ils n'ont pas de prix de marché, cette approche ne convient pas ici. On peut cependant obtenir des informations et dégager des bénéfices par des méthodes d'évaluation des biens non-marchands développées en économie et appliquées aux secteurs de l'environnement, de la santé, de l'éducation et de la culture. Les modes d'évaluation des biens non-marchands permettent d'estimer la valeur que les citoyens accordent à ces biens. Si l'on est capable de donner une valeur monétaire aux bénéfices, ceux-ci peuvent compenser les coûts.

### **La méthode EC**

La méthode d'évaluation contingente (EC) est une méthode directe et claire qui utilise les enquêtes pour estimer les biens publics. La méthode contourne l'absence de marchés pour les biens publics en confrontant les personnes interrogées à un marché hypothétique, dans lequel

ils ont l'opportunité d' « acheter » ou de « faire une offre » pour le bien en question. La méthode EC s'appuie sur l'estimation que fait chaque individu du bien à évaluer. La technique vise à obtenir le consentement des gens à payer une somme d'argent en échange d'un bien non-marchand. Elle a été appliquée pour évaluer divers biens culturels (Noonan, 2003) comme les musées et les théâtres mais aussi les bibliothèques (Harlen et Allen, 1999 ; Holt et al., 1999).

Il y a cependant des difficultés à mettre en pratique des méthodes basées sur des marchés structurés ; cela est dû au fait qu'elles reposent sur une intention exprimée et hypothétique et non sur un comportement réel. L'un des objectifs majeurs consiste dès lors à rapprocher les intentions des personnes interrogées le plus possible de leurs actions probables. La description du scénario dans lequel va avoir lieu l'évaluation est cruciale. Une attention toute particulière doit être portée à l'élaboration du scénario dans une étude EC, qui se compose de trois éléments principaux :

- 1) le choix du cadre dans lequel les personnes interrogées doivent s'imaginer, avec des questions qui sollicitent leur CAP ou leur CAR pour les biens à évaluer.
- 2) les informations sur le moyen de paiement et les règles qui déterminent si oui ou non la transaction proposée sera effectuée.
- 3) les questions sur les personnes interrogées, par exemple leurs caractéristiques socio-économiques, leur comportement d'usager ou de non-usager, leur attitude vis-à-vis du bien à évaluer.

### **L'étude norvégienne**

Le projet de scénario de mon étude empirique sur la valeur des bibliothèques publiques norvégiennes se fonde sur les expériences de deux études pilotes dont le but était de tester la vraisemblance du scénario. Le scénario du CAP décrit une situation économique qui force les hommes politiques locaux à proposer une alternative entre la fermeture définitive de la bibliothèque publique et une hausse des impôts locaux. Le scénario du CAR a la même structure, mais deux choix s'offrent aux hommes politiques locaux : fermer définitivement la bibliothèque municipale afin d'utiliser les fonds ainsi économisés dans l'éducation, la santé et autres domaines de compétences de la municipalité qui profitent aux ménages ou conserver la bibliothèque ainsi que les autres domaines de compétences de la municipalité au niveau d'activité actuel.

La description du scénario commence par une référence au texte de loi sur les bibliothèques publiques norvégiennes et une déclaration d'intention qui dit que « la mission des bibliothèques publiques est de favoriser le savoir, l'éducation et les autres activités culturelles, en mettant gratuitement à disposition de tous les habitants de Norvège des livres et d'autres supports » (§1). Le contexte dans lequel le choix est posé est ainsi décrit :

« Il est de notoriété publique que la situation économique dans la plupart des municipalités se détériore. Cela peut avoir comme conséquence la réduction ou la fermeture définitive de certains services publics, à moins que les revenus de la municipalité ne soient augmentés.

Supposez que le texte de loi sur les bibliothèques publiques soit amendé, de sorte que les municipalités, elles-mêmes, puissent décider si oui ou non elles veulent une bibliothèque publique. Imaginez que le conseil municipal envisageait la fermeture définitive de la bibliothèque. Une première possibilité serait alors de fréquenter la bibliothèque publique d'une municipalité voisine ou d'acheter tous les livres, les ouvrages de référence, services d'information, dont vous avez besoin, vous et votre famille. Les services de la bibliothèque

destinés aux écoles et à la formation pour adultes ainsi qu'aux divers groupes de la communauté locale - tel que le service « A votre portée » en direction des personnes âgées dans les institutions, aux jardins d'enfants, etc... - cesseront d'exister.

Une autre alternative serait de maintenir les services de la bibliothèque, à condition que les revenus de la municipalité augmentent suffisamment par le biais d'impôts locaux supplémentaires. »

L'enquête a été menée par une société de sondage professionnelle et fait partie d'une enquête bimensuelle plus large, qui recueille des données à partir d'un échantillon de ménages pris au hasard à l'échelon national. 999 personnes âgées de plus de 15 ans ont été interrogées à leur domicile pour représenter leur foyer.

La première partie du questionnaire, avec son organisation verticale, débute par une description d'ensemble des services de la municipalité, glisse vers les biens culturels pour aboutir aux bibliothèques publiques. L'objectif était de situer les bibliothèques dans un contexte de biens publics locaux plus généraux et de rappeler indirectement aux personnes interrogées la contrainte budgétaire à laquelle ils sont soumis, du fait que d'autres produits et services concurrencent des ressources publiques et individuelles limitées.

La notion des *droits de propriété* est importante pour un bien non-marchand. Afin d'éclaircir la manière dont sont perçus les droits de propriété sur les bénéfices des bibliothèques publiques, nous avons posé la question suivante : « pensez-vous avoir un droit d'accès à la bibliothèque publique dans la ville où vous vivez ? » Les réponses ont été presque unanimes : 94 % ont dit oui, une proportion beaucoup plus importante que ceux qui ont déclaré être des usagers de la bibliothèque, c'est à dire 60 % dans notre étude. Ce résultat sans ambiguïté et l'importance de la question des droits de propriété dans une évaluation non-marchande ont des répercussions sur l'estimation de la valeur des bibliothèques norvégiennes.

Toutes les personnes interrogées ont dû répondre à deux questions d'évaluation, une moitié de l'échantillon a eu des questions CAP, l'autre moitié des questions CAR. Notre étude fournit des estimations indépendantes basées sur différents modèles de variantes. On peut établir, d'après ces estimations, un éventail d'évaluations des bibliothèques publiques par la population. L'évaluation la plus basse de cet éventail, basée sur les estimations CAP, est proche des coûts annuels moyens de la bibliothèque par foyer en Norvège (400 NOK), et une évaluation plus élevée et conservatrice de cet éventail, basée sur les estimations CAR, est cinq fois plus importante (2000 NOK). Etant donné que la population a un choix à faire dans cette étude, on peut raisonnablement considérer que son évaluation « réelle » se rapproche de celle qui est la plus élevée. Les estimations CAP sont extrêmement importantes lorsqu'il s'agit de biens publics pour lesquels les citoyens considèrent qu'ils ont un droit de propriété fort (Mac Donald et Bowker, 1994).

La conclusion générale de cette étude empirique est que, en moyenne, les foyers norvégiens estiment que les bénéfices des bibliothèques publiques sont nettement plus élevés que les coûts engendrés pour faire fonctionner les services des bibliothèques, faisant apparaître un rapport coûts-bénéfices de 1 pour 4. En d'autres termes, pour chaque NOK provenant des impôts qui est investi dans les bibliothèques publiques, la population en tire un profit quatre fois plus important. Cela ne signifie pas que toutes les bibliothèques publiques des 433 municipalités norvégiennes ont une valeur nette positive. L'estimation est une moyenne qui implique que certaines bibliothèques municipales ont une valeur plus élevée et d'autres une

valeur moins importante, laissant de la place à des améliorations possibles. Quoi qu'il en soit, au niveau national, les bibliothèques publiques ont sans aucun doute une valeur nette.

### **Motivations**

L'étude cherche à définir les motivations des personnes interrogées pour évaluer les bibliothèques publiques. Un taux de 40% environ dans l'évaluation totale se justifie par une fréquentation personnelle de la bibliothèque et une fréquentation des proches, 20% par une future fréquentation de la bibliothèque (valeur optionnelle) et 35 à 40% par des valeurs de non-usage – motivées par une prise en compte de la fréquentation d'autres personnes ; la diffusion de la littérature, de la culture, du savoir par la bibliothèque ; et la promotion de la démocratie et de l'égalité. Une grande partie de la valeur accordée aux bibliothèques publiques est ainsi motivée par leurs bénéfices de nature sociale et culturelle. La majorité des personnes interrogées est motivée à la fois par son intérêt personnel et par les bénéfices qui profitent aux autres et à la communauté. Ce mélange de motivations est une découverte importante et peut être interprété pour refléter la réputation des bibliothèques publiques actuelles comme institution d'intérêt communautaire.

### **En résumé**

La nécessité d'expliquer la valeur des bibliothèques publiques est manifeste en raison de la pression économique exercée de manière permanente sur les budgets publics. Cette étude est la première étude d'EC pour évaluer les bibliothèques publiques à l'échelle nationale, en Norvège et dans le monde. Un rapport coût-bénéfice de 1 pour 4 est établi à partir de données empiriques, menant à la conclusion que les bibliothèques publiques norvégiennes valent, dans l'ensemble, les dépenses engagées et ceci du point de vue de la population.

Une majorité écrasante de la population considère qu'ils ont un droit de propriété sur leur bibliothèque publique municipale. Usagers comme non-usagers de bibliothèque pensent que les bibliothèques publiques ont de la valeur et la majorité est motivée par des intérêts sociaux et culturels autant que par son intérêt personnel, démontrant que les bibliothèques municipales sont dotées des caractéristiques d'un bien public.

### **Bibliographie**

- Aabø, S. (2005). The value of public libraries: A methodological discussion and empirical study applying the contingent valuation method. Oslo: University of Oslo. (Series of dissertations submitted to the Faculty of Arts, University of Oslo ; 222)
- Harless, D.W. and Allen, F.R. (1999). Using the contingent valuation method to measure patron benefits of reference desk service in an academic library. In: *College and Research Libraries*, 60, 56-69.
- Holt, G. E., Elliott, D. and Moore, A. (1999). Placing a value on public library services. In: *Public Libraries*, 38 (2), 98-108.
- Linley, R. and Usherwood, B. (1998). *New measures for the new library: A social audit for the new library*. London: British Library.
- MacDonald, H.F. and Bowker, J.M. (1994). The endowment effect and WTA: A quasiexperimental test. In: *Journal of Agricultural and Applied Economics*, 26, 545-551.
- Noonan, D.S. (2003). Contingent valuation and cultural resources: A meta-analytic review of the literature. In: *Journal of Cultural Economics*, 27, 159-176.
- Throsby, D. (2003). Determining the value of cultural goods: How much (or how little) does contingent valuation tell us? In: *Journal of Cultural Economics*, 27, 275-285.